

Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada

LA CSC EST MAINTENANT SUR TWITTER

11 janvier 2016

Pour diffusion immédiate

OTTAWA – La Cour suprême du Canada est heureuse d’annoncer le lancement de ses comptes Twitter français et anglais. Les gazouillis porteront sur le travail de la Cour et seront mis en ligne simultanément sur les deux comptes.

Le lancement de ces deux comptes Twitter en 2016 coïncide avec un jalon marquant de l’histoire de la Cour : il s’agit en effet du 140^e anniversaire des premières audiences qu’a tenues cette dernière.

Vous pouvez suivre la Cour suprême du Canada sur Twitter en français [@CSC_fra](https://twitter.com/CSC_fra) et en anglais [@SCC_eng](https://twitter.com/SCC_eng).

La juge en chef McLachlin applaudit la présence de la Cour sur Twitter : « Communiquer par l’entremise de Twitter contribue à l’engagement de la Cour envers une justice ouverte et accessible. Partager de l’information quant à son travail fait partie intégrante du mandat de la Cour et Twitter est un outil utile pour atteindre cet objectif. »

Les communiqués de presse continueront d’être expédiés aux abonnés de notre service de communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements sur la façon d’interagir avec la Cour suprême du Canada sur les médias sociaux, veuillez consulter la rubrique [Avis](#) du site Web : www.scc-csc.ca.

Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada :

comments-commentaires@scc-csc.ca

(613) 995-4330